HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 25, no 24 — 23 février 1995

Huit entrées par effraction depuis juin

Le cambriolage à la hausse dans les édifices

Ce mois-ci, des malfaiteurs sont entrés par effraction dans les locaux du Service des finances, du Service des achats, du Service de logement et de l'imprimerie, au pavillon Léopold-Taillon, ainsi qu'au Département d'enseignement au primaire et de psychologie éducationnelle, au pavillon Jeanne-de-Valois. Des serrures, des classeurs et des coffres-forts ont été endommagés et une somme estimée à une centaine de dollars a été dérobée.

Il s'agit d'une huitième entrée par effraction depuis le mois de juin à l'Université, et la troisième au pavillon Taillon.

Selon le directeur du Service de sécurité, Wayne St-Thomas, le nombre de délits de ce genre est à la hausse à l'Université de Moncton et dans ce secteur de la ville. «Il est donc sage de porter une plus grande attention à la sécurité», dit-il. Il invite les employés et employées à s'assurer de toujours ranger sous clé les biens et les documents de valeur. Cette pratique a empêché, plus tôt ce mois-ci, les malfaiteurs de s'emparer d'une somme d'argent plus importante.

Il faut communiquer avec le Service de sécurité dès que l'on constate la présence de personnes suspectes sur le campus après les heures de travail.

Au chapitre des mesures préventives, le Service de sécurité met des burins à la disposition des employés et des associations étudiantes, permettant de graver sur les biens le numéro de l'Université (OP7160084). Ce code est répertorié dans toutes les forces policières en Amérique du Nord. On compte sur l'effet dissuasif que peut avoir ce programme de burinage auprès des cambrioleurs. Les appareils sont disponibles à la serrurerie.

Dans un autre effort pour enrayer les entrées par effraction, le Service de sécurité étudie la possibilité de fermer le deuxième étage du pavillon Léopold-Taillon, le soir et la fin de semaine. De plus, les portes de sortie des pavillons seront verrouillées à 22 h 30, à l'exception d'une seule par édifice qui demeura ouverte jusqu'à minuit.

Soirée internationale

L'Association des étudiantes et des étudiants internationaux (AEIUM) présente sa traditionnelle *Soirée internationale*, le samedi 25 février, à 17 h 30, au Ceps Louis-J.-Robichaud.

Comme chaque année, un repas sera servi et suivi d'un spectacle international. Vous pourrez également visiter des stands qui présenteront les différentes cultures que l'on retrouvent sur le campus.

Si les billets sont achetés à l'avance, l'entrée est de 11 $ pour les étudiants et étudiantes, 15 $ pour les autres personnes, 5 $ pour les enfants de 5 à 12 ans et gratuite pour les enfants de quatre ans et moins. Si les billets sont achetés à la porte, ils sont respectivement de 13 $, 17 $ et 7 $. Ils sont disponibles à la billetterie du Centre étudiant, aux Librairie acadienne et au Bureau de l'AEIUM, à la Faculté d'administration, au numéro 855-5529. Renseignements : Serge Pokou, au numéro 855-4346.

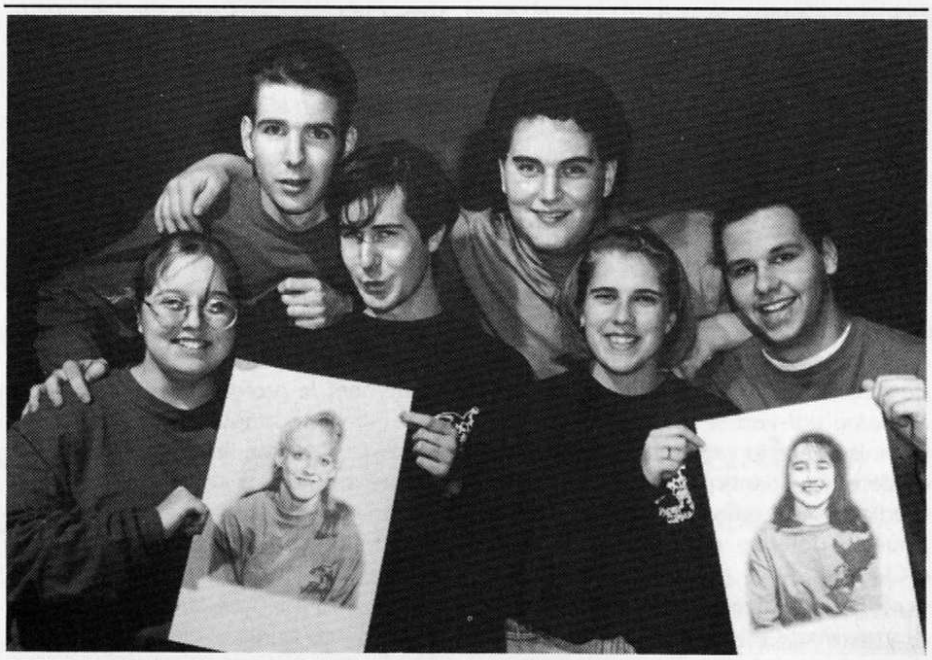

LIGUE D'IMPROVISATION *- La photo nous fait voir les membres de la Ligue d'improvisation du campus de Moncton qui participeront à la Coupe universitaire d'improvisation, les 3, 4 et 5 mars, à l'Université de Sherbrooke. Dans l'ordre habituel, à l'avant : Johanne Blanchard, entraîneure; Nathalie Lévesque, capitaine adjointe (photo de gauche); Pascal Gilles Gervais, Mireille Blanchard, Michelle Lévesque (photo de droite) et Éric Morneault; à l'arrière : Réjean Claveau et Christian Chouinard. Le capitaine Yves Doucet était absent au moment où fut prise la photo.*

La Chaire d'études acadiennes honore les auteurs et organismes bienfaiteurs

La Chaire d'études acadiennes (ChEA) a offert une réception pour honorer les auteurs et auteures ainsi que les organismes bienfaiteurs qui ont rendu possible la parution de *L'Acadie des Maritimes*, ouvrage de nature encyclopédique lancé à l'automne 1993. Cette étude a reçu en novembre dernier les honneurs de la critique avec la remise du prix France-Acadie, qui souligne depuis plus de 15 ans les ouvrages marquants de la production littéraire et scientifique acadienne.

La production de *L'Acadie des Maritimes* a été rendue possible grâce à l'appui financier de plusieurs organismes. Industrie Canada, le Conseil des premiers ministres des Maritimes, Dialogue N.-B. et la Faculté des études supérieures et de la recherche ont contribué à la production de ce qui fait figure de *L'encyclopédie sur les Acadiens.*

Jean Daigle,titulaire de la ChEA, a mentionné qu'une version anglaise de l'ouvrage sera disponible avant la fin de cette année. Tous les textes ont déjà été traduits du français vers l'anglais. Le projet de traduction, qui a demandé la collaboration de cinq traductrices et traducteurs, a été rendu possible grâce à une contribution de 20 000 $ du Conseil des premiers ministres des Maritimes et une subvention de 25 000 $ de Dialogue Nouveau-Brunswick.

L'ouvrage est rapidement devenu un succès de librairie car, durant la période de 13 mois, 1 700 exemplaires ont été vendus. Afin d'assurer une diffusion qui utilise les nouvelles technologies, la ChEA, de concert avec le ministère provincial des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation et le Musée canadien des civilisations, envisage la production d'un CD-ROM contenant les versions française et anglaise.

La photo, prise lors de la réception, nous fait voir, dans l'ordre habituel, André Lanteigne, du ministère provincial des Municipalités, de la Culture et de l'Habitation; Emery Fanjoy, du Conseil des premiers ministres des Maritimes; Alonzo Boucher, de Industrie Canada; Jean-Bernard Robichaud, recteur de l'Université de Moncton; Jean Daigle, titulaire de la Chaire d'études acadiennes; et Christophe Jankowski, doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton. Jacqueline Collette, de Dialogue Nouveau-Brunswick, était absente au moment où fut prise la photo.

Les écologistes se rencontrent cette fin de semaine

Dans le cadre de la semaine annuelle de sensibilisation à l'écologie, nommée *Semaine uni-vert-si-terre*, un colloque, organisé dans le cadre de la quatrième conférence atlantique du Réseau des étudiantes et étudiants canadiens unifiés pour la défense de l'environnement (ECUDE), réunit près de 150 jeunes écologistes provenant de tous les coins des provinces atlantiques, de demain à dimanche au pavillon Jeanne-de-Valois.

Écoversité accueille également l'écologiste militant de renommée, Robert F. Kennedy fils, qui prononcera une conférence, demain, vendredi 24 février, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois. Pendant la soirée, Écoversité honorera également le professeur Louis LaPierre pour son importante contribution à la cause de l'environnement.

Samedi, 25 février, Écoversité présente un concert bénéfice pour la rivière Petitcodiac, à compter de 21 heures, au Club Beauséjour, rue Essex. Les groupes *Les Oranges Bleues* et *Réveil et les Paiens* prêteront leurs talents afin de faire avancer la campagne de la rivière Petitcodiac, amorcée par Écoversité l'automne dernier.

Le groupe Écoversité a été fondé en septembre 1993 et il est composé d'une vingtaine de membres actifs.

Pour renseignements, 858-4095.

Une exposition de sculptures

Les sculptures provenant de l'atelier de céramique de l'Université de Moncton sont en montre jusqu'au jeudi 2 mars, à la Bibliothèque publique de Moncton, 644, rue Main.

Ces sculptures sont de nouvelles pièces faites à partir de terre noire, la plupart datant de l'année dernière. L'exposition regroupe des oeuvres de Georges Blanchette, Michel-Antoine Fournier, Diana LeBlanc, Gabrielle Poirier, Beverly Shean et Marie Ulmer.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont du mardi au jeudi, de 9 heures à 20 h 30, le vendredi et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Comité de planification financière poursuit son travail de consultation

Une soixantaine de personnes ont assisté à la troisième réunion publique convoquée par le Comité de planification financière (CPF) le 15 février dernier. Il était question du contenu du premier rapport du Comité et de la réponse du Recteur, qui furent publiés le 26 janvier dans Hebdo-Campus.

D'entrée de jeu, le président du Comité, le professeur Léonard LeBlanc, a indiqué que le processus de collecte de suggestions se poursuit. Le CPF lance l'invitation à tous les membres de la communauté universitaire à faire connaître leurs points de vue et à soumettre leurs idées quant aux mesures à prendre afin d'augmenter les revenus et réduire les dépenses.

Rappelant qu'il a fallu faire vite au premier semestre afin de présenter un premier rapport au Recteur avec la réunion du Conseil des gouverneurs, M. LeBlanc a indiqué que le Comité a l'intention d'élaborer des hypothèses qui feront l'objet d'une consultation avant la rédaction d'un prochain rapport. Il a ajouté que l'objectif est non seulement d'effectuer un travail à court terme, en fonction du budget annuel de l'Université, mais aussi d'entreprendre un travail de réflexion sur des grandes questions de fond.

Dans l'ensemble, plusieurs intervenant-e-s ont félicité le Comité pour son travail. Plusieurs craintes ont toutefois été exprimées au sujet de certaines recommandations du rapport, notamment celles portant sur la charge de travail des professeurs et les dégrèvements accordés pour les travaux de recherche et pour des tâches administratives.

En résumé, le CPF recommande un reserrement des conditions de travail des membres du corps professoral en réduisant le nombre de crédits de dégrèvement, surtout pour des tâches administratives. Une telle initiative aurait comme résultat de dégager plus de ressources pour l'enseignement.

Le CPF propose de plus qu'il y ait une distinction entre le statut de professeur chercheur ou professeure chercheure et celui de professeur enseignant ou professeure enseignante. Ceux et celles qui ne font pas de recherche auraient une charge d'enseignement de 21 crédits au lieu de 18.

Le statut de professeur chercheur resterait le même, c'est à dire qu'il comporterait l'obligation d'enseigner 18 crédits de cours et d'effectuer des travaux de recherche, avec possibilité de six crédits de dégrèvement.

Commentaires exprimés

Plusieurs personnes ont exprimé leur opposition aux mesures proposées par le Comité. S'il y a trop de dégrèvements accordés pour des tâches administratives, qu'on ne tente pas de régler ce problème en ajoutant trois crédits d'enseignement, a-t-on fait remarquer. Une charge de sept cours de niveau universitaire, c'est trop et il y a un danger de provoquer un abandon de la recherche.

La définition de l'Université passe par la recherche, a rappelé une intervenante. Il faut donner la chance aux professeurs et professeures d'en faire si on veut continuer de s'appeler une université. Au lieu de créer deux catégories de professeurs et professeures et dévaloriser l'enseignement, on suggère de maintenir la charge de 18 crédits et de valoriser les personnes actives en recherche en leur accordant des dégrèvements.

Un autre intervenant a souligné que le corps professoral n'est pas à blâmer s'il y a trop de dégrèvements administratifs, puisque ce sont les administrateurs qui les accordent. Les assemblées départementales devraient être invitées à se prononcer sur cette question, a-t-il ajouté.

La réunion a aussi donné lieu à un plaidoyer en faveur de l'importance du développement versus la recherche pure. Il faut examiner chaque cas individuellement quand vient le temps d'accorder des dégrèvements de recherche, a-t-on fait valoir. La productivité peut prendre d'autres formes que la diffusion des travaux dans des publications arbitrées et la participation aux grands concours nationaux. Il faut aussi valoriser les activités de développement et de création.

D'autres personnes sont d'avis que le temps est venu de chiffrer les économies à réaliser. C'est l'orientation proposée pour la deuxième phase du travail du Comité. Encore faut-il savoir si les changements proposés représentent des économies réelles. Il faut se méfier des économies de bouts de chandelles qui n'en valent pas vraiment la peine, a-t-on fait remarquer.

Certaines personnes se demandent enfin si la situation financière de l'Université est si précaire qu'on le laisse croire. Si l'Université peut trouver de l'argent pour absorber certaines dépenses administratives, pourquoi ne peut-elle pas payer ses employés? demande-t-on, tout en invitant le CPF à aller véritablement au fond des choses.

Le Service des loisirs socioculturels remporte le *prix Continuité*

Le Service des loisirs socioculturels a remporté, jeudi dernier à Montréal, le *prix Continuité* lors du Gala des prix Rideau 1995.

C'est la première fois que ce prix est attribué à l'extérieur du Québec. Les applaudissements au moment de la remise sont la preuve que le Service des LSC a mérité une notoriété et un respect dans la communauté artistique canadienne.

Le dévouement inconditionnel du directeur Louis Doucet dans le développement de la culture francophone a finalement porté fruit.

Un texte plus complet et une photo paraîtront dans le prochain numéro d'Hebdo-Campus.

Référendum québécois

Une table ronde portant sur *Les enjeux constitutionnels du référendum québécois* aura lieu le mardi 14 mars, de 11 h 30 à 13 heures, dans la salle 258 du pavillon Pierre-A.-Landry.

Les personnes ressources seront Daniel Turp, conseiller juridique du Bloc québécois, Michel Doucet, professeur de droit, et Hayat Rushdy-Hanna, professeure de droit international.

L'Université décernera des certificats de mérite

Pour une huitième année, l'Université de Moncton décernera des certificats de mérite aux étudiants et étudiantes qui terminent leurs études, et qui, par leur leadership, ont grandement contribué à améliorer la qualité de la vie étudiante.

Les étudiants et étudiantes peuvent soumettre leur propre candidature ou celle d'une autre personne qu'ils croient susceptible de rencontrer les critères de qualification.

Les formulaires sont disponibles auprès des conseils étudiants des facultés et écoles, de la Fédération étudiante et de la direction des Services aux étudiants et étudiantes. Lorsque dûment complétés, ils doivent être retournés au bureau des Services aux étudiants et étudiantes, pièce C-101 du Centre étudiant, avant le mercredi 15 mars 1995.

Cette remise de certificats est une initiative prise en collaboration avec la Fédération étudiante. L'année dernière, les récipiendaires étaient Corinne Godbout, administration des affaires/finances; Anne-Renée Landry, administration des affaires/marketing; Réjean Léger, administration des affaires/finances; Nathalie Lévesque, éducation musicale; Sébastien Michaud, droit; et Sophie Pitre, nutrition.

Parmi les candidatures qui seront soumises, le comité de sélection, formé de membres de la Fédération étudiante et des Services aux étudiants et étudiantes, choisira les finissantes et les finissants qui auront le plus fait leur marque en participant à des champs d'activités comme, par exemple, le conseil étudiant, les sports, les services à la communauté, le bénévolat, les activités culturelles, les médias et les divers comités du campus.

Deux subventions sont accordées

Paul Bourque, professeur de psychologie, et Lita Villalon, directrice de l'École de nutrition et d'études familiales, reçoivent chacun une subvention du Fonds de recherche médicale du Nouveau-Brunswick.

M. Bourque obtient une subvention de près de 6 000 $ pour étudier le dépistage de la douleur chez les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer, alors que Mme Villalon bénéficie de 17 600 $ pour évaluer l'état nutritionnel protéinoénergétique et en vitamine K de patientes et patients âgés, admis à l'Unité de gériatrie de l'Hôpital Georges-L.-Dumont.

Ces subsides, accordés annuellement par le ministère de la Santé et des Services communautaires, ont été créés dans le but de fournir une aide financière pour la recherche médicale dans la province. Selon le ministre Russell King, des scientifiques de la province se sont mené une chaude lutte encore cette année pour l'obtention de ces subventions.

Le comité de sélection, formé d'universitaires et de professionnels de la santé, était chargé de sélectionner des projets de recherche, selon leur valeur scientifique, les possibilités de recherche et leur importance pour la province.

COURS MODIFIÉ ET ACCESSIBLE À TOUS *- Suite au transfert du Département de technologie à l'École de génie, le cours TE 1605 «Introduction à la technologie» a été modifié afin qu'il soit accessible à tous les étudiants et étudiantes. «Vu l'importance que prend la technologie dans nos vies et dans la société, nous proposons que les étudiants et étudiantes soient exposés à la technologie durant leur formation à l'Université de Moncton, mentionne Rino Lacombe, directeur du Département de technologie. Ils devraient être encouragés à suivre au moins un cours d'introduction à la technologie. Peu importe la majeure ou la spécialisation des personnes finissantes, chacun et chacune devrait être un consommateur averti de la technologie. Chacun devrait surtout pouvoir reconnaître les possibilités et les dangers que représente la technologie.» Quelques titres de modules qui sont étudiés : aviation, vol spatial, laser, applications de l'ordinateur, entrepreneuriat, environnement, robotique, dessins assisté par ordinateur, télécommunications, vidéo et effets spéciaux, autoroute électronique ...*

Le Projet-impôt offert en mars

Le 25e Projet-impôt aura lieu pendant quatre fins de semaine consécutives entre le 10 mars et le 2 avril.

Une quarantaine d'étudiants et étudiantes de troisième et quatrième années du programme d'administration des affaires rempliront sans frais les déclarations de revenus des contribuables qui ont un revenu annuel inférieur à 40 000 $.

Le service sera offert du 10 au 12 mars, du 17 au 19 mars, du 24 au 26 mars, et du 31 mars au 2 avril. Les heures d'ouverture sont le vendredi, de 18 heures à 20 h 30; le samedi et le dimanche, de 11 heures à 17 heures. Les personnes intéressées doivent se rendre à la Faculté d'administration.

Le Projet-impôt est un service bénévole offert à la communauté du Moncton métropolitain.

Concert du Quatuor Arthur-LeBlanc

Le Quatuor Arthur-LeBlanc, en résidence à l'Université de Moncton, présente un concert de musique de chambre, le samedi 4 mars, à 20 heures, dans la salle de spectacle du ministère des Pêches et Océans, situé au 343, rue Archibald, à Moncton.

Il s'agit d'un premier récital complet avec la nouvelle formation du Quatuor, qui accueillait deux nouveaux membres l'automne dernier, le violoncelliste finlandais Erkki Lahesmaa et la violoniste montréalaise Nadia Francavilla. Les deux autres membres sont la violoniste Hibiki Kobayashi et l'altiste Jean-Luc Plourde.

Le programme, très varié, comprend des oeuvres de Haydn, Brahms, ainsi qu'une série de courtes pièces de plusieurs compositeurs russes.

Depuis la venue des nouveaux musiciens, on a pu entendre le Quatuor dans le Concours des jeunes compositeurs canadiens de Radio-Canada - CBC, qui a eu lieu au Théâtre Capitol en novembre. Les difficultés techniques de cette musique contemporaine ont mis les quatre musiciens à l'épreuve et le résultat a été acclamé par la foule.

Le Quatuor Arthur-LeBlanc a de nombreux projets, notamment cinq concerts avec les orchestres symphoniques de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. En mai, les quatre musiciens se rendront au Japon pour une troisième année consécutive afin d'y donner plusieurs concerts.

Le concert du 4 mars sera enregistré par la Société Radio-Canada Atlantique.

Pour réservation ou obtenir de plus amples renseignements, veuillez composer le numéro 858-4528.

Le Quatuor Arthur-LeBlanc est composé, dans l'ordre habituel, du violoncelliste Erkki Lahesmaa, de la violoniste Nadia Francavilla, de l'altiste Jean-Luc Plourde et de la violoniste Hibiki Kobayashi.

Concerts

L'Ensemble à vents et percussion du Département de musique présente un concert, le mardi 28 février, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Cet ensemble de quelque 30 musiciens et musiciennes comprend des étudiants et étudiantes du Département de musique, ainsi que des musiciens et musiciennes amateurs et professionnels de la communauté.

Les oeuvres au programme proviennent de différentes époques et couvrent différents styles de musique. Vous pourrez entendre des oeuvres de Purcell, Monteverdi, Holst, Milhaud, Ellington, Jutras, Barber et Mills. L'entrée est libre. Renseignements : 858-4528.

Un concert de musique contemporaine pour clarinette, basse, piano et percussion aura lieu le vendredi 3 mars, à 13 h 30, dans le local 001B de la Faculté des arts.

Les artistes sont le clarinettiste Richard Hornsby, directeur de musique à l'Université du N.-B., le pianiste Robert Kortgard, artiste en résidence à l'Université du N.-B., et le percussionniste Alan Beston, invité spécial pour une tournée des provinces Maritimes.

Au programme, vous pourrez entendre surtout des oeuvres du 20e siècle, musique pour clarinette, percussion et piano. Il y aura, entre autres, une pièce du compositeur Richard Gibson, professeur de composition à l'Université de Moncton, intitulée *Sept pièces pour clarinette, basse et piano.*

L'entrée est libre et bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : Richard Gibson, au 858-4038, ou Jean-Marc Arseneau, au 858-4528.

Concours de dissertation

En collaboration avec Condition féminine Canada, la revue *Madame au foyer* et son équivalent anglophone, *Homemaker's,* organisent un concours de dissertaion pour choisir deux jeunes qui accompagneront la délégation canadienne à la Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing, en Chine.

Les personnes candidates doivent avoir de 18 à 24 ans, être de citoyenneté canadienne ou résidents permanents et pouvoir participer à la fois à la conférence mondiale et au forum des organisations non-gouvernementales, qui se dérouleront à Beijing, du 30 août au 15 septembre.

Les participants et les participantes doivent répondre à la question suivante, en 250 mots ou moins : *Si vous pouviez prendre la parole à la Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, qui aura lieu à Beijing, en Chine, en 1995, que diriez-vous?*

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le 31 mars à Conférence mondiale sur les femmes, *Madame au foyer,* 100-25, avenue Sheppard ouest, North York, Ontario, M2N 6S7.

Le concours comporte certaines restrictions. Communiquez avec Condition féminine Canada pour de plus amples renseignements : Bureau 700, 360, rue Albert, Ottawa, Ontario, K1A 1C3, au numéro 613-995-7835, télécopieur : 613-943-2386.

Démonstrations et ateliers en enseignement à distance

En mars, l'Éducation permanente offre aux personnes intéressées des démonstrations et ateliers en enseignement à distance.

Le mercredi 1er mars, Mariana Kant présente l'utilisation de World Wide Web pour connaître les projets de types «éducation à distance» dans le monde entier, de 11 h 30 à 13 h 15, dans le local 289 du pavillon Léopold-Taillon.

De 13 h 30 à 14 h 30, dans le même local, Claudette Beaulieu et André Lee présentent un atelier, intitulé *Production audiographique en tandem : partage d'une approche conceptuelle.* On parlera de l'adaptation au média, de la planification et du design pédagogique, de l'établissement des limites technologiques de l'audiographie, de l'analyse des possibilités pédagogiques, d'un plan de contingence, de l'harmonisation des supports écrits et informatiques, de l'implantation d'activités favorisant l'utilisation interactive de l'audiologie, et de la mise à l'épreuve des réalisations.

Les participants au séminaire auront la possibilité de concevoir une activité menant à l'acquisition d'une compétence à travers l'audiographie.

Et enfin, de 14 h 45 à 16 h 15, Linda Paquet présentera un atelier portant sur *Le MBA multimédia.* Il s'agit de l'enseignement du MBA d'hier à aujourd'hui et de l'implantation d'un tel programme. On discutera également des méthodes pédagogiques utilisées, d'un plan de contingence, de l'utilisation d'Internet et du courrier électronique par les étudiants et étudiantes.

Dans les trois cas, un maximum de 20 personnes sera accepté.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre André Blanchard, au numéro 858-4097.

Carnaval *Boule de neige*

Du 24 février au 3 mars, la Faculté des sciences de l'éducation vous invite à son carnaval *Boule de neige.*

Il y aura de nombreuses activités telles une journée plein air, une soirée au Bistro au Frolic avec Budlaine, le jam du mercredi, soirée à La Lanterne et bien d'autres.

Pour plus de renseignements, on vous donne rendez-vous au pavillon Jeanne-de-Valois où vous pourrez vous procurer l'horaire du carnaval au conseil étudiant. Renseignements : Anick Hébert, au numéro 858-7161.

Des stages sont offerts en Belgique

Dans le cadre du programme d'échanges entre la Société nationale de l'Acadie et la Communauté française de Belgique, huit bourses de stage sont offertes en langue et littérature françaises à l'Université Libre de Bruxelles pour une période de trois semaines cet été.

Les personnes intéressées doivent être de langue maternelle française, originaires des provinces de l'Atlantique ou y résider depuis au moins cinq ans et être âgées d'au moins 18 ans.

Chaque boursier ou boursière doit contribuer une somme de 750 $. Les frais de voyage, d'inscription et d'hébergement sont pris en charge par la Communauté française de Belgique et/ou la Société nationale de l'Acadie. De plus, la Communauté française de Belgique remettra un montant pour les frais de repas à chaque personne boursière.

En faisant une demande, veuillez faire parvenir un curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant les raisons motivant la demande au plus tard le vendredi 17 mars 1995 à la Société nationale de l'Acadie, 415, rue Notre-Dame, suite 2, Dieppe N.-B., E1A 2A8.

Pour renseignements, 853-0404.

L'AVENIR DE LA PROFESSION JURIDIQUE *- Thomas Heintzman, président national de l'Association du Barreau canadien, a donné une conférence à l'École de droit portant sur l'avenir de la profession juridique au Canada. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Marc Richard, président de l'Association du Barreau canadien - division du Nouveau-Brunswick; Marie-France Albert, doyenne par intérim de l'École de droit; Thomas Heintzman, Charles Gervais, représentant étudiant à l'Association du Barreau canadien - division Nouveau-Brunswick; et Serge Rousselle, secrétaire de l'École de droit.*

Formation professionnelle

Le 15e Colloque sur la formation professionnelle pour le personnel de bureau se tiendra le vendredi 2 juin, au Centre universitaire de Shippagan.

Le comité d'organisation est à l'oeuvre depuis plusieurs mois, et déjà on peut dire que la conférence et les huits ateliers prévus seront très instructifs et d'ordre pratique.

Si vous voulez que votre nom soit inscrit sur la liste d'envoi, veuillez communiquer avec Brenda Ferguson pendant les heures de bureau, au numéro 336-3416, ou au numéro 336-3457, le lundi, de 8 h 30 à 11 h 15, et le mardi, de 8 h 30 à 11 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 15.

La contribution de la Banque Nationale est soulignée

Les dirigeants des sports universitaires ont tenu à remercier et à souligner de façon particulière l'importante contribution de la Banque Nationale du Canada lors de la dernière rencontre de la saison à domicile des Aigles Bleus.

La Banque Nationale était l'un des commanditaires d'or pour la saison 1994-1995. Les dons en argent de tous les commanditaires sont redistribués parmi les disciplines du programme des sports.

«C'est un privilège de nous associer de près à l'Université, a expliqué la gérante de la succursale de la Banque Nationale du campus de Moncton, Denise Vick. Dans le passé, nous avions plutôt tendance à éparpiller nos dons. Cette approche globale nous permet d'accorder un seul montant d'argent pour rejoindre toutes les disciplines et, indirectement, tous les athlètes.» Mme Vick a d'ailleurs procédé, en compagnie du directeur des sports universitaires, Daniel Macdonald, à la mise au jeu protocolaire d'avant match.

«Il a été facile d'accepter cette association si l'on considère que la Banque Nationale sert la population du campus de Moncton depuis plus de 25 ans», a-t-elle ajouté.

Quant à M. MacDonald, il mentionne que tous les dons servent à maintenir et enrichir les disciplines du programme. Ces dons ont aussi permis d'annoncer davantage, dans les médias, les rencontres des équipes sportives au cours de l'année; à preuve, la salle comble lors de la dernière rencontre à l'aréna.

Lors de cette rencontre, on a procédé au tirage de trois prix, gracieuseté de la Banque Nationale du Canada. Erin Draper, de Riverview, a mérité une paire de patins d'une valeur de 150 $. Jeff Authier, de Lamèque, et Jean-François Cormier, de Dieppe, ont pour leur part hérité d'un compte de 100 $ de la Banque Nationale. Les prix ont été décernés par la directrice principale de la Banque Nationale de la région du sud-est du N.-B., Marielle Gauthier.

Après la première période, de nombreux jeunes patineurs et patineuses de la région ont envahi la patinoire et lancé des *frisbees* à la foule estimée à 1 500 personnes.

Hockeyeurs honorés

Comme c'est le cas chaque saison, on profite de la dernière partie à domicile du calendrier ordinaire pour souligner les noms des hockeyeurs qui en sont à leur quatrième campagne avec l'équipe et qui sont susceptibles, à cause de la fin de leurs études, de ne pas chausser à nouveau les patins à leur dernière année d'admissibilité dans la Ligue universitaire de l'Atlantique.

On a honoré de façon particulière les hockeyeurs Terry Toner, Mathieu Bibeau et Frantz Bergevin-Jean, tous à leur quatrième campagne avec les Aigles Bleus, ainsi que le capitaine François Chaput, qui complétait sa cinquième saison.

La photo nous fait voir, de gauche à droite, François Chaput, capitaine des Aigles Bleus; Daniel MacDonald, directeur des sports universitaires; Denise Vick, gérante de la succursale de la Banque Nationale du campus de Moncton ; et Todd Sparks, capitaine des Varsity Reds.

Cours de golf

D'ici le 7 avril, le Service des activités récréatives offre une série de cours de golf au Ceps Louis-J.-Robichaud.

D'une durée de huit heures, ces cours sont offerts en quatre sessions, le mardi, jeudi ou vendredi, le matin ou en soirée, pour débutant ou encore pour joueurs et joueuses de golf avancés.

La deuxième série aura lieu du 14 et 24 mars; le niveau II, le mardi et le vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30, et le niveau I, les mêmes jours, de 19 à 21 heures.

La troisième série aura lieu du 28 mars au 7 avril; le niveau I, le mardi et le vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30, et le niveau II, les mêmes jours, de 19 à 21 h.

Les frais d'inscription sont de 25 $ pour les étudiant-e-s et de 75 $ pour les autres. Renseignements : 858-4192.

Barwise et LeBlanc sont choisis

La volleyeuse Lisa Barwise et le hockeyeur Yves LeBlanc ont été nommés athlètes de la semaine pour la période du 13 au 19 février.

Barwise a donné une excellente performance au championnat de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (Asia), en fin de semaine, à Fredericton. Avec ses attaques répétées, elle a permis aux Anges d'écraser les X-women de l'Université Saint Francis Xavier en demi-finale, trois parties à zéro. En finale contre UNB, elle a dominé la rencontre avec 26 aces à l'attaque. À sa cinquième saison avec les Anges Bleus, Barwise, originaire de O'Leary, termine ainsi sa carrière.

D'autre part, au hockey, Yves LeBlanc, qui en est encore à ses débuts avec les Aigles Bleus, a démontré beaucoup de détermination au cours de la série quart de finale. Le numéro 10, originaire de Haute-Aboujagane, a accumulé trois buts et une passe pendant cette série. Il a d'ailleurs compté le but de la victoire contre les Panthers de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard, à 51 secondes du début de la période de prolongation.

Calendrier des événements

ATELIER

Le percussionniste Alan Beston présentera un atelier, le vendredi 3 mars, à 15 heures, dans la salle 001B de la Faculté des arts. M. Beston est un professionnel qui travaille à Toronto. Son atelier portera sur des techniques spécialisées d'utilisation des instruments de percussion. L'entrée est libre et bienvenue à tous et à toutes. Renseignements : Richard Gibson, au 858-4038, ou Jean-Marc Arseneau, au 858-4528.

CINÉ-CAMPUS

Du 24 au 26 février, Ciné-Campus présente *Soleil trompeur,* un drame psychologique russo-français réalisé par Nikita Mikhalkov. En 1936, le colonel Kotov, héros respecté de la Révolution d'octobre, passe un dimanche d'été auprès de sa femme Maroussia, de sa fillette Nadia et de vieux parents proches. À la surprise de tous, voilà que débarque après dix ans d'absence Mitia, un ancien amant de Maroussia que Kotov avait contrait à l'exil dans le passé. En fait, Mitia, agent de la police secrète, a reçu l'ordre d'arrêter son rival. Pourtant concentré sur une seule journée, cette tragédie modèle magistralement le temps afin de dépeindre les racines des heurts et des blessures de toute une vie.

CINÉ-CLUB

Le Ciné-Club *Far Out East* présente *The Advocate,* le jeudi 23 février, à 20 heures, dans la salle de projection 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

CONFÉRENCE

Isabelle McKee-Allain, directrice du Département de sociologie, prononcera une conférence, intitulée *Un portrait des familles d'aujourd'hui,* lors d'un souper des Dames d'Acadie, le mercredi 8 mars, à 19 heures, à l'Hôtel Keddy's, rue Main, à Moncton. Renseignements : 383-1399.

GALERIE D'ART

Jusqu'au 26 février, la Galerie d'art présente trois expositions, *"Tunnel Of Love",* de Heather Oke, *Acquisitions 1993-1994,* de la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick, et *Installation à base de photos,* de Christian Blanchard.

PATINAGE

Le patinage destiné aux membres du personnel sera annulé les samedis 18 mars et 11 avril, à l'aréna J.-Louis-Lévesque.

QUATUOR ARTHUR-LEBLANC

Le Quatuor Arthur-LeBlanc présentera un récital, le samedi 4 mars, à 20 heures, dans la salle de spectacle du ministère des Pêches et Océans, situé au 343, rue Archibald, à Moncton. Il s'agira du premier concert avec la nouvelle formation, qui accueillait deux nouveaux membres l'automne dernier, le violoncelliste finlandais Erkki Lahesmaa et la violoniste montréalaise Nadia Francavilla. Il présentera des oeuvres de Haydn, Brahms, ainsi qu'une série de courtes pièces de quatre compositeurs russes.

SPECTACLE DE MAGIE

Le Service des loisirs socioculturels présente un spectacle de magie en compagnie d'Alain Choquette, le mercredi 1er mars, à 20 heures, au Théâtre Capitol. L'entrée est de 18 $ pour les étudiants, étudiantes et personnes aînées de 65 ans et plus et 22 $ pour les autres. Les billets sont disponibles aux billetteries du Centre étudiant et du Théâtre Capitol, rue Main.

SPORTS

En **athlétisme**, il y aura des compétitions à l'Université Dalhousie, le samedi 25 février.

Au **hockey**, la série finale de l'ASIA débutera le mercredi 1er mars.

Au **volley-ball féminin**, compétitions de l'USIC en Alberta du 2 au 4 mars.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente de communication
William Thériault, responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.

Nommé à Dialogue Nouveau-Brunswick

Georges Cyr, professeur de science politique au campus Saint-Louis-Maillet, a été nommé au conseil *Dialogue Nouveau-Brunswick.*

Cet organisme à but non lucratif a été créé à la suite d'une recommandation formulée lors de la *Conférence Dialogue Nouveau-Brunswick,* organisée par le gouvernement provincial en novembre 1989. À cette occasion, une soixantaine de personnes provenant de divers milieux se sont rencontrées pour exprimer leurs préoccupations et leurs espoirs face à l'avenir du Nouveau-Brunswick, plus particulièrement à la lumière des questions linguistiques. Cette conférence était coprésidée par le chancelier, Antonine Maillet.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
Port payé Postage paid
Nbre Blk
N° 05530881
E2L 2B0